Appel d'offre – Réalisation d'une étude sur l'édition numérique et les pays en développement

Alliance internationale des éditeurs indépendants – juillet 2010

Contexte et objectif de l'étude

- Le principal objectif du programme « Édition numérique et pays en développement » – conduit par l'Alliance internationale des éditeurs indépendants en partenariat avec la Fondation Prince Claus – vise « à établir les conditions d'intégration de l'édition numérique comme un des avenirs possibles de l'édition dans les pays en développement ».

- Pour cela, quatre phases consécutives sont programmées sur trois ans (2010-2012).

- La première phase du programme prévoit la réalisation d'une étude qui permettrait à la fois d'apporter les premiers éléments de réponse à la problématique générale, tout en préparant les phases ultérieures.

Présentation des partenaires du programme

- **Alliance internationale des éditeurs indépendants** (www.alliance-editeurs.org)

L'Alliance internationale des éditeurs indépendants est une association à but non lucratif ; véritable réseau de solidarité – composé de 85 maisons d'édition et collectifs d'éditeurs de 47 pays différents – l'Alliance représente directement ou indirectement quelques 360 maisons d'édition. L'Alliance organise des rencontres internationales et mène des actions de plaidoyer en faveur de l'indépendance. Elle soutient aussi des projets éditoriaux internationaux – soutien qui peut prendre la forme d'une aide à la traduction ou à la coédition. Enfin, l'Alliance contribue à la promotion et à la diffusion des productions du Sud et tente, modestement, d'inverser le sens « unique » des flux commerciaux. L'Alliance participe ainsi à une meilleure accessibilité des œuvres et des idées, à la défense et à la promotion de la bibliodiversité.

- **Fondation Prince Claus** (www.princeclausfund.org)

La Fondation Prince Claus est convaincue que la culture est une « nécessité fondamentale », un bien de première nécessité, indispensable à l'épanouissement de l'être humain. La Fondation Prince Claus entre en collaboration, partout dans le monde, avec des partenaires de qualité exceptionnelle ; ensemble, ils luttent pour la sauvegarde de la culture et soutiennent des processus culturels durables. Par ses initiatives, la Fondation veut favoriser la prise de conscience de chacun s'agissant de la culture : elle est indispensable à nos vies quotidiennes. Comme le soulignait le Prince Claus, « on ne

développe pas les personnes, elles se développent elles-mêmes ». La Fondation Prince Claus, dont le siège est à Amsterdam, est financée par le ministère des Affaires étrangères et par la Loterie nationale du Code postal des Pays-Bas.

Cahier des charges de l'étude : structure potentielle

L'étude pourrait se développer autour de trois objectifs principaux.

1. Il s'agirait tout d'abord de **dresser un panorama succinct de l'édition numérique dans les pays en développement / émergents.**

- Quelles sont les initiatives existantes dans les pays en développement ? Quels en sont les principaux acteurs ? Quels sont les premiers enseignements que l'on peut tirer de ces expériences ?

- Existe-t-il une spécificité des pays émergents (Brésil, Russie, Inde, Chine, Mexique, Afrique du Sud), comme pour les autres activités économiques utilisant les technologies numériques ? Si oui, quelles sont les principaux enseignements que l'on peut tirer de ces expériences ?

- Existe-t-il un fossé croissant entre un ensemble de pays développés de plus en plus investis dans la production numérique de livres et un ensemble de pays en développement ou émergents qui seraient très éloignés – sinon indifférents – à la révolution numérique dans le monde du livre ?

2. Il serait ensuite utile **d'établir, selon une démarche prospectiviste, un ensemble de conséquences / scénarios probables**

- Si un décalage croissant ou une indifférence existe bien dans les pays en développement, quels sont les risques prévisionnels liés à cette situation ? La présence habituelle des groupes éditoriaux des pays développés sur certains marchés des pays en développement est-elle remise en question par la numérisation des contenus ?

- À quelles conditions la numérisation de l'édition pourrait-elle jouer le rôle, pour les éditeurs des pays en développement, qui a été par exemple celui du cellulaire pour le monde de la téléphonie (une nouvelle technologie qui permet de combler un retard basé sur un manque d'infrastructures et de matières premières) ?

- Sachant que les liseuses sont essentiellement (et/ou autres supports) produites, achetées, utilisées dans les pays développés, l'édition numérique peut-elle répondre à des enjeux de lecture – en termes éducatifs ou récréatifs – pour les pays en développement ? Le support essentiel ne serait-il pas, dans ce contexte, l'ordinateur individuel ? Le problème principal de l'édition dans les pays en développement étant la faiblesse de la demande (« pénurie de lecteurs »), l'édition numérique – en dématérialisant les contenus et en les rendant plus « transportables » – ne permettrait-elle pas aux éditeurs des pays en développement d'atteindre plus facilement de nouveaux marchés, de nouveaux lecteurs ?

- L'édition numérique n'est-elle pas « une chance pour la bibliodiversité », en particulier pour les éditeurs / contenus des pays en développement ? N'est-elle pas un des nouveaux moyens qui leur permettrait de répondre à des problématiques habituelles, liées au contexte géographique, politique, économique et développemental : rareté ou cherté de matières premières (par exemple, papier) ; rareté et/ou faible compétitivité des infrastructures utiles à l'activité (par exemple, imprimeries) ; réseaux de distribution lacunaires, peu professionnalisés ; cherté de l'action promotionnelle et du marketing, etc.

- Quels seraient, *a contrario*, les secteurs qui ne seraient pas ou peu touchés par la numérisation des contenus dans les pays en développement : la création ? Le pré-presse ? Etc.

- Comment les différents scénarios se positionnent-ils par rapport aux deux scénarios suivants : 1) un retard structurel dans le domaine qui ne sera jamais comblé et qui isolera les pays en développement (devenus « zone papier ») et qui amoindrira encore la présence de leurs contenus dans les systèmes d'information et de formation mondiaux ; 2) un développement rapide de la technologie, comme particulièrement adaptée au contexte des pays en développement.

3. Enfin, compte tenu 1) de la réalité de terrain constatée ; 2) des scénarios possibles envisageables à ce jour ; 3) de la nature des partenaires en présence, il serait souhaitable de clore l'étude **par une longue partie consacrée à des recommandations / des propositions**.

- Quelles seraient **les propositions adressées aux partenaires du programme** « Édition numérique et pays en développement », sachant que les prochaines phases du programme mis en œuvre par l'Alliance prendront la forme à la fois de rencontres internationales et interprofessionnelles et d'un test grandeur nature (édition ou coédition numérique impliquant des éditeurs des pays en voie de développement) ?

- Quelles seraient **les recommandations que vous adresseriez aux éditeurs** des pays en développement ? Dans une perspective de solidarité entre éditeurs, quelles seraient les actions solidaires à mettre en œuvre au sein du réseau de l'Alliance (mobilisant éventuellement des éditeurs des PED et des éditeurs des PD, assurant un transfert de technologie et de savoir-faire, etc.) ?

- Plus généralement, quelles seraient **les propositions qui pourraient être adressées aux organisations internationales** (Unesco, Cerlalc, etc.) **et aux autorités** des pays en développement, en vue de favoriser la compréhension (voire le développement) de la numérisation du monde de l'édition ?

Cahier des charges de l'étude : forme prévisionnelle

- Des études spécifiques – pouvant constituer des chapitres de l'étude générale – par zone géographique / région (Afrique, Amérique latine, Asie) ;
- Une synthèse, une analyse transversale, en quelques pages ;

- De courts articles décrivant l'avancée des travaux, des points particulièrement étonnants ou originaux, etc. ;
- Un document final sous forme numérique – et sous format papier, le cas échéant – contiendra l'ensemble des analyses, des annexes, etc. Ce dossier pourrait alimenter la collection « État des lieux de l'édition » de l'Alliance ou être utilisé en totalité ou en partie pour alimenter le centre de ressources en ligne de l'Alliance (partie « Analyses » et/ou « Formation en ligne ») ;
- Le budget pour l'ensemble des étapes de l'étude devra être compris entre 6 000 et 10 000 euros.

Candidatures

- Vous êtes intéressés par cette mission ; nous vous invitons à déposer votre candidature avant le **29/08/2010**

- Il est souhaitable que les candidats parlent et puissent écrire en français et en anglais (voire espagnol), sans que cela soit une condition obligatoire (une des deux langues, bien maîtrisée, est suffisante).

- Une candidature repose sur l'envoi à l'adresse lhugues@alliance-editeurs.org des éléments suivants :
    - une présentation du candidat ;
    - une proposition de mise en œuvre de l'étude ;
    - une proposition de budget prévisionnel concernant la réalisation de l'étude, organisée si possible en postes de dépense ;
    - une proposition de calendrier de réalisation prévisionnel.

- Il n'y a pas *a priori* de restriction aux candidatures ; par contre, le candidat pourra se prévaloir d'être en mesure de : générer une facturation conformément aux dispositions légale de la loi française ; être payé en droits d'auteurs si son travail fait l'objet d'une publication ; (etc.).

- Les candidatures seront examinées par un Comité de sélection, composé de Thierry Quinqueton (Président de l'Alliance) et de Laurence Hugues (directrice de l'Alliance), de Serge Dontchueng Kouam (coordinateur du réseau francophone de l'Alliance), d'un représentant de la Fondation Prince Claus et d'Étienne Galliand (Double ponctuation). Les avis seront rendus avant le 20/09/2010 et communiqués aux candidats, sans que le Comité de sélection soit tenu de motiver ses décisions.

Alliance internationale des éditeurs indépendants
www.alliance-editeurs.org

Fonds
Fondation Prince Claus *pour la* Culture et le Développement